

	COMMISSION FINANCIÈRE	Pages : 2
	RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016	1er février 2017
Rédactrice : Miriam ROMERO		Réf : 170201MR

INTRODUCTION

Ce rapport, qui ne se substitue pas au bilan financier élaboré par notre cabinet comptable In Extenso, est élaboré dans le but d'apporter des précisions sur des transactions financières et sur des aspects de comptabilité ; et de souligner des avancées sur le fonctionnement global de la commission.

L'association ayant clôturé les comptes de l'exercice comptable au 31/12/2016, conformément aux dispositions de nos statuts, nous rappelons aux clubs affiliés qu'ils peuvent, sur rendez-vous, consulter les comptes au siège de France Cricket pendant les 15 jours qui précèdent l'Assemblée Générale de 2017.

En 2016 la commission financière a été pleinement dans son rôle de contrôle interne. Les transactions financières, ainsi que la circulation des documents comptables, se sont déroulées de manière fiable, conformément aux principes comptables, ce qui a donné l'assurance d'une comptabilité bien suivie.

RECETTES

Les principales recettes de l'association de France Cricket proviennent

- de la subvention ICC
- des quotes-parts licences et cotisations reversés par la FFBS selon la convention FFBS-FC, avec une flexibilité appréciable
- des inscriptions des clubs aux championnats nationaux
- et de la convention d'objectifs.

La nouvelle politique de développement menée par France Cricket à travers des équipes jeunes a permis à nous classer plus favorablement sur le Scorecard ICC, ainsi déclenchant une subvention ICC plus conséquente.

D'autres revenus perçus au fil de l'année ont boosté les recettes. Notamment

- la sous-location du siège de France Cricket
- l'apport des sponsors dont l'Ambassade du Pakistan qui a pris en charge la totalité des frais du Jinnah Trophy.
- et autres revenus tels que les inscriptions aux séances de formation, la tombola Kuwait Airways, et les dons aux œuvres accordés par quelques individus au lieu de réclamer des frais légitimes.

Au vu de toutes ces recettes, la part des revenus non-ICC ne cesse pas d'augmenter, ce qui nous favorise quand l'ICC calcule les subventions. Un cercle vertueux.

DÉPENSES

En 2016 la commission financière a veillé au plus près des dépenses engagées. Désormais chaque dépense s'est faite en amont d'une présentation de facture, ce qui a limité des sorties en caisse non justifiées.

Les postes de dépenses ont été scrupuleusement scrutés. On peut toujours aller plus loin dans la maîtrise des dépenses ; mais le travail a déjà porté ses fruits en 2016, avec un équilibre « Recettes-Dépenses » qui devrait satisfaire aux exigences de comptabilité.



FRANCE CRICKET

LES PROCÉDURES

Le travail sur les procédures s'est accentué tout au long de l'année 2016.

La commission financière a centralisé toutes les transactions financières au siège social de France Cricket

La relation entre le cabinet comptable In Extenso et France Cricket s'est déroulée sans aucun souci. Toutefois, le Bureau de France Cricket a opté pour un nouveau cabinet comptable qui, situé près de notre siège, offrira un travail de proximité, à partir de l'exercice comptable de janvier 2017.

NOUVEAUX PROJETS

- **Utilisation d'un logiciel de comptabilité**

Pour professionnaliser la gestion des comptes, la commission financière va mettre en place un nouveau logiciel (Basi Compta), logiciel spécifique aux associations sportives et conseillé par le Cdos 94.

Ce logiciel permettra la saisie de toutes les recettes et dépenses avec une ventilation automatique affectée sur chaque compte. Toutefois, l'utilisation du logiciel sera en collaboration avec le nouveau cabinet comptable qui vérifiera la conformité de chaque saisie.

- **Nouveau fonctionnement**

La commission financière est en train de travailler sur un nouveau fonctionnement pour 2017, vers une meilleure définition des responsabilités au sein de la commission (sachant qu'un nouveau Comité Directeur sera élu lors de l'AG 2017 avec la possibilité de changements dans la composition de toutes les commissions).

De ce fait, on prépare en amont quelques documents utiles au bon fonctionnement, dont notamment la fiche de poste, un fichier de suivi à transmettre à tous les utilisateurs de cartes bancaires, ce qui permettra un détail plus exhaustif des dépenses engagées, de façon claire et transparente.

Composition actuelle de la Commission Financière

- Miriam Romero, présidente
- Prethevechand Thiyagarajan, Trésorier Général
- Peter Townsend, Secrétaire-Général, membre de la Commission
- Lise Matanga, Gestionnaire administrative, responsable de la trésorerie courante et gestionnaire des documents comptables



FRANCE CRICKET

4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice - Tel : 09 54 34 18 93 - Email : contact@francecricket.com - Site : www.francecricket.com

N° SIRET : 500964 119 00027